

PRÉSIDENTE DE L'OPDAD

Antoinette Sassou N'Guesso cède le témoin à Monica Geingos



Les Premières dames d'Afrique

La 26^e assemblée générale de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), tenue du 9 au 10 juin à Brazzaville, s'est conclue par le passage du témoin entre Antoinette Sassou N'Guesso et sa consœur de la Namibie, Monica Geingos, pour un mandat de deux ans. La rencontre de Brazzaville, placée sur le thème « *Vingt ans au service des plus vulnérables d'Afrique* », a été, pour l'Opdad, une occasion d'accroître le plaidoyer sur les questions de développement du continent et d'assistance aux personnes les plus démunies.

Page 16

DÉSÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

Macky Sall dénonce l'échec de la mondialisation



Le Président Macky Sall

A Paris, en France, où il a pris part à la conférence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le président du Sénégal et de l'Union africaine, Macky Sall, a remis en cause la mondialisation qui, selon lui, accentue les inégalités, les déséquilibres écono-

miques et financiers mondiaux que continue de subir le continent, en raison des lourdes perturbations dans la chaîne d'approvisionnement. « *La mondialisation, qui était perçue comme une ère d'échanges et de complémentarité pour une croissance et une prospérité partagées, a plutôt accentué les inégalités* », a-t-il déploré, exhortant le G7 et l'OCDE à tenir compte de la spécificité de l'Afrique, peuplée de 1,4 milliard d'habitants, dans les efforts de décarbonisation.

Page 10

JOURNÉE DU 10 JUIN

Les Congolais invités à consolider la concorde nationale



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso évoquant la journée du 10 juin

A l'occasion de la célébration du 31^e anniversaire de la Journée de la concorde nationale marquant la fin de la Conférence nationale souveraine, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a appelé, dans une évocation, les responsables des partis politiques, des institutions et administrations publiques ainsi que de la société civile à agir de façon vivante

pour consolider l'unité nationale. « *La Journée de la concorde doit aussi être célébrée en famille lorsqu'on sait que les élections peuvent diviser des membres d'une même famille sous les couleurs des partis différents ou adverses* », a-t-il déclaré.

Page 3

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

L'exécutif pour un pacte de solidarité avec les sportifs

Dans la perspective de corriger les contre-performances constatées dans le domaine du sport, le gouvernement entend conclure un pacte de solidarité visant à promouvoir toutes les disciplines sportives. Ce pacte, annoncé par le Premier ministre, devra inclure tous les acteurs de ce secteur, y compris la presse sportive. Il vise à faire du sport, dans toute sa globalité, un outil d'influence et d'identité de la République du Congo à travers le continent et dans le monde.

Page 13

ÉDITORIAL

Combinaisons

Comment trouver le juste équilibre entre la préservation de l'identité de chacun dans une alliance qui se veut solide, et la volonté de partage censée assurer la cohésion de l'ensemble ? A l'heure qu'il est, il semble que cette question se pose avec insistance dans les rangs des formations politiques de l'arène congolaise. A quelques pas du lancement de la campagne électorale en vue du renouvellement des mandats des députés et des conseillers locaux en juillet, les états-majors multiplient les concertations pour tenter de sortir de ce casse-tête collectif.

Dans la mesure où par habitude de nombreux partis n'organisent pas les primaires, le premier tour ne servant pas non plus cette cause, les candidats désignés par les instances de leurs mouvements ont le sentiment d'exécuter la procédure de « un coup KO ». D'où le préjugé de considérer qu'une fois l'investiture du parti acquise, les chances de l'emporter au premier tour sont plus évidentes que le contraire. C'est ainsi que chacun essaie d'obtenir l'adoubement de sa direction politique, en entrevoyant l'étape de l'expression des électeurs comme une simple formalité.

Il existe bien entendu des circonscriptions où certains partis sont quasiment imbattables, parce qu'il s'agit de fiefs conférés par la pratique démocratique en cours au Congo depuis trois décennies. Le souci dont il est question aujourd'hui, pour ces partis dans ces fameux fiefs, porte essentiellement sur la représentativité des hommes et des femmes choisis pour défendre le siège en jeu. D'aucuns au niveau des instances de base avanceraient qu'un certain nombre de ces candidats investis sont peu connus et que leur intérêt pour la circonscription ne croîtrait qu'en période de vote.

Ce discours peut être le reflet de querelles opposant les dirigeants d'un même parti, quand l'arbitrage prononcé par celui-ci est en défaveur de l'un ou l'autre prétendant. La base oublie souvent que les préoccupations de la direction politique sont différentes des siennes. Mais ce débat-là est d'actualité en ce moment où les plateformes politiques constituées de plusieurs adhérents s'interrogent sur le siège à céder au partenaire, et dans quelle circonscription électorale ?

Se joue maintenant l'avenir des coalitions politiques dont le but, chacun sait, est de conquérir ou conserver le pouvoir, avec les avantages mais aussi les exigences qui y sont attachés.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

La majorité présidentielle se mobilise pour le maintien des sièges

A moins d'un mois des élections législatives et locales des 4 et 10 juillet prochains, le collège des présidents des partis membres de la majorité présidentielle s'est réuni, le 9 juin à Brazzaville, sous l'autorité de son président par intérim, Pierre Moussa, pour ficeler les stratégies lui permettant d'assurer une nouvelle victoire à l'issue de ces scrutins.



Les membres de la majorité présidentielle lors de la réunion/Adiac

Dans son mot d'usage à valeur d'exhortation, le président par intérim de la majorité présidentielle a rappelé aux responsables des formations politiques les principes de base qui fondent ce cartel. Une manière pour Pierre Moussa d'étouffer les dissensions qui prévalent déjà au sein de leur plateforme au sujet du non-respect des closes sur le positionnement des candidats dans les circonscriptions électorales.

« Les périodes électorales sont toujours les plus difficiles dans

les coalitions politiques à travers le monde, même au sein des partis les plus forts de la planète. C'est en prévision de tout cela que nous sommes réunis ce jour pour mettre en place les stratégies communes en vue de consolider notre majorité, nécessaire pour permettre à notre président de bien travailler », a souligné Pierre Moussa.

Dans son exhortation, il a affirmé que selon les clauses qui régissent leur cartel, par exemple, lorsque le siège à pourvoir est occupé par

un député membre de la majorité présidentielle, tous les autres sont tenus de le soutenir. Un message qui est mal passé chez certains partisans de la plateforme.

« Cela paraît vrai, mais on devrait enquêter en amont pour savoir, dans chaque circonscription électorale, si les prétendus candidats ont une base électorale pour être désignés que d'imposer les gens qui ne pèsent absolument pas. Comme cela est fait ainsi, nous risquons d'y aller en rangs dispersés et que le meilleur gagne », a lâché, sous anonymat, le président d'un parti membre de la coalition.

En attirant l'attention des membres de la majorité présidentielle, le souci de Pierre Moussa est de voir ce groupement politique réuni autour du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, d'aller à ces échéances électorales en rangs serrés afin de lui garantir une nouvelle victoire.

Firmin Oyé

« Les périodes électorales sont toujours les plus difficiles dans les coalitions politiques à travers le monde, même au sein des partis les plus forts de la planète. C'est en prévision de tout cela que nous sommes réunis ce jour pour mettre en place les stratégies communes en vue de consolider notre majorité, nécessaire pour permettre à notre président de bien travailler »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Les Congolais invités à se réconcilier avec eux-mêmes

Le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, dans une déclaration rendue publique dans le cadre de la Journée de la concorde nationale, a invité les Congolais à rendre visite à leurs voisins dans les blocs et quartiers, le 10 juin.

La 31^e édition de la Journée de la concorde nationale a été célébrée le 10 juin 2022 sur toute l'étendue du territoire congolais. A la différence des précédentes commémorations, cette date sera marquée, entre autres, par le dépôt des gerbes de fleurs à la forêt de l'unité nationale à Brazzaville et dans les sites choisis dans les chefs-lieux des départements. Il est également prévu des cérémonies de lavement des mains et bien d'autres gestes qui témoignent de la volonté des Congolais de faire la paix et de se réconcilier avec les autres, a annoncé Marius Mouambenga. A Brazzaville, la cérémonie sera présidée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et dans les départements par les préfets qui seront réunis autour des représentants des partis politiques, de la société civile et des confessions religieuses. « Je vous invite à faire comme moi demain en visitant tous les voisins du bloc et du quartier pour les saluer et leur souhaiter bonne fête du 10 juin. Je suggère aussi à tous ceux qui ont eu un contentieux quelconque avec quelqu'un de tout faire pour se réconcilier », a exhorté le commissaire général.

Rappelant les missions du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, il a souligné la nécessité de faire participer tous les Congolais à la commémoration de la Journée de la concorde nationale. Ceci en y associant les autorités locales et la population, toutes tendances confondues.

Instituée le 21 juin 1991, la Journée de la concorde nationale marque la fin de la Conférence nationale souveraine. Célébrée de façon tournante dans les départements depuis plusieurs années, elle a pris un coup en 2020 à cause de la pandémie du coronavirus.

P.W.D.

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Les acteurs impliqués appelés à l'unité

Le gouvernement a appelé, le 10 juin, à l'occasion de la commémoration du 31^e anniversaire de la Journée de la concorde nationale, les différents acteurs impliqués dans le processus électoral à consolider la paix et à renforcer l'unité nationale dans la perspective des élections législatives et locales des 4 et 10 juillet prochains.



Consolider la paix et renforcer l'unité nationale DR

La 31^e édition de la Journée de la concorde nationale a été célébrée cette année sur le thème « Ensemble, privilégions la paix, la concorde, l'unité nationale et œuvrons pour des élections politiques apaisées ». Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, dans son évocation, au Palais des congrès, a demandé aux responsables des partis politiques, des institutions et administrations publiques, de la société civile et des confessions religieuses d'agir de façon vivante et créatrice. Le but étant de promouvoir le vivre-ensemble, de consolider la paix, de renforcer l'unité et la concorde nationales, en cette année essentiellement électorale.

« Il nous faut, par exemple sur ce point, rechercher la concorde au sein de nos partis politiques respectifs quand on sait que le choix et l'investiture des candidats n'ont pas manqué de créer des frustrations, voire des fissures, susceptibles de remettre en cause les fondements du

vivre-ensemble. La Journée de la concorde doit aussi être célébrée en famille lorsqu'on sait que les élections peuvent opposer des membres d'une même famille sous des couleurs de partis différents, alliés ou adverses », a déclaré le chef du gouvernement. Selon lui, la concorde doit être prêchée dans les maisons où les colocataires se regardent en chiens de faïence. La journée du 10 juin n'est pas, a-t-il dit, réservée aux dirigeants et aux élites, mais aux citoyens de tous les milieux. C'est une occasion pour promouvoir le vivre-ensemble, à la maison, au bureau, à l'église, à la mosquée, dans le quartier, au village, au marché. Bref partout où les fondements du vivre-ensemble peuvent être ébranlés.

« Alors ! Dans une démarche solidaire et exemplaire, ensemble, agissons pour obtenir que cette journée soit celle de la main tendue à l'autre, pour révéler notre humanité, notre force de tolérance et du pardon, et que tous

nos gestes puissent participer de notre entente. Une manière de nous accepter en considérant l'autre comme étant soi-même. C'est de cette manière que la concorde aura une place dans nos vies, et que l'unité nationale deviendra effective », a conseillé Anatole Collinet Makosso.

Conformément à l'acte n° 041 du 21 juin 1991 de la Conférence nationale souveraine, la journée du 10 juin est fériée, chômée et payée. Une occasion offerte aux pouvoirs publics pour organiser des cérémonies de dépôt de gerbe de fleurs dans les différents cimetières et autres lieux de souvenir et de mémoire à travers le pays. Notons que la cérémonie de lavement des mains des acteurs majeurs des partis politiques, et le planting des arbres pour la forêt de l'Unité nationale, le 10 juin 1991, furent des hauts moments pour exhorter les uns et les autres à la compréhension mutuelle et à la tolérance.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Blessures communes!

10 juin 1991, ce jour historique, le millier et cent de Congolais, réunis pendant près de quatre mois au Palais des congrès, à Brazzaville, scellèrent l'épilogue de la Conférence nationale souveraine-CNS-. Elle avait commencé le 25 février, dans l'après-midi, et s'était clôturée aux premières heures de la matinée, le 10 juin. L'objectif déclaré de « redéfinir les valeurs fondamentales de la nation afin de bâtir un Etat de droit » se résuma à l'adoption du multipartisme et la libéralisation de plusieurs secteurs d'activités dont celui de la presse.

Les politiques se mirent en scène à travers une mémorable cérémonie de lavement de mains dont les principaux acteurs furent les présidents Denis Sassou N'Gusso, et son prédécesseur Joachim Yhombi-Opango. Les deux hommes symbolisaient cette réconciliation prônée par les états généraux de la nation au moment où elle basculait du régime de parti unique honni,

qui eut ses déboires et ses vertus, à celui de la démocratie pluraliste alors magnifié, mais lui aussi porteur d'espoirs et de déceptions.

A ces deux icônes de la politique nationale s'en ajoutaient d'autres, actives depuis les premières années de l'indépendance, certaines en délicatesse avec les régimes successifs ; de parfaits inconnus qui se révélèrent au fil des débats de la Conférence ; des femmes et des jeunes décidés à marquer leur temps sortirent du bois. Bernard Kolélas, Pascal Lissouba et d'anciens compagnons des présidents Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Débat, Marien Ngouabi faisaient partie du gros lot. Difficile de les citer tous !

Les échanges entre délégués étaient parfois heurtés, chacun voulant tirer la couverture à soi. Jouant l'interposition entre ces hommes prêts à en découdre, du haut de la présidence des travaux, Mgr Ernest Nkombo, entouré de ses collaborateurs, ne se laissa pas

ébranler, mais n'empêcha pas non plus les Congolais de se dévouer comme ils le souhaitaient. Il comprenait néanmoins qu'en face de lui se trouvaient des gens vivant essentiellement de calculs pour servir leurs intérêts.

A son Dieu, le prélat demandait d'exaucer le vœu de voir cette réunion bruyante se conclure dans le calme. Il s'imaginait être embarqué avec les conférenciers dans un vol spécial et pria que l'aéronef bondé atterrisse en douceur. Ce fut le cas, grâce, il faut le dire, à la sagesse des plus hautes autorités de l'époque et, finalement de l'ensemble des acteurs politiques, de la force publique restée loyale envers le peuple qu'elle avait la mission de protéger et le pays qu'elle avait l'impérieux devoir de défendre.

Le drapeau vert-jaune-rouge de l'indépendance, en 1960, remonta sur le mât au détriment de l'autre étendard tricolore à dominante rouge adopté au moment où, sous la poussée ré-

volutionnaire, le Congo devint une République populaire en 1969. «Les Trois glorieuses», l'hymne national du régime marxisant céda aussi la place à «La Congolaise», adoptée à l'indépendance. On crut le Congo sorti grandi de ces épreuves, on chanta à tue-tête le chant de la liberté.

C'était avant que la politique politique reprenne ses droits sur les vœux de cohésion exprimés à la CNS car de nouvelles déchirures virent allonger la liste des victimes de l'intolérance politique tant décriée. Elevée à quelques pas de là où la nation renaissait, la forêt de l'unité nationale assista médusée à ces fulgurants retours en arrière. Enfin, l'histoire des peuples a toujours été confrontée à des chocs imprévisibles, l'essentiel est qu'ils résistent et en tirent les leçons. La nôtre, au Congo, est faite de grandes blessures, à nous de savoir l'assumer avec courage et honnêteté.

Gankama N'Siah

RÉTRÉCISSEMENT PROGRESSIF DE LA RIVIÈRE DJIRI

LCDE demande à l'Etat de prendre ses dispositions

Le directeur départemental et d'exploitation Brazzaville-Pool de La Congolaise des eaux (LCDE), Paul Francis Ngombé, a alerté, le 8 juin, sur le risque d'occupation du périmètre sanitaire au niveau du point de captage d'eau qui entraîne la diminution des eaux.

« En ce qui concerne les dispositions, nous allons toujours vers l'Etat, on ne peut pas régler ce problème par la force, il y a des procédures. Nous ne pouvons pas débarquer sur ces sites et chercher à casser des maisons et autres, non ; nous passons toujours par l'Etat. Et nous saisissons cette occasion pour informer l'Etat, qu'il prenne ses dispositions », a fait observer le directeur départemental et d'exploitation de LCDE, Paul Francis Ngombé, au cours de la descente organisée par cette entreprise dont l'objectif premier était de présenter à l'opinion publique nationale les agressions foncières dont elle est victime. Des pressions exercées par des familles foncières et occupants anarchiques de tout acabit. Il s'agit donc de sensibiliser et rappeler à la population que LCDE est délégataire par l'Etat de la gestion de son patrimoine hydraulique, ce qui



Un entrepôt d'essence à deux ou trois mètres de l'usine DR

de droit rend d'utilité publique ses périmètres fonciers. Enfin, il s'agit d'amener la population à respecter ses délimitations parcellaires et à cesser d'exercer sur ses sites des actes de vandalisme.

Paul Francis Ngombé a en conséquence lancé un vibrant appel à l'Etat congolais de prendre ses dispositions pour que l'usine soit protégée et si ce n'est pas le cas, les années qui viennent seront très difficiles pour la société. « Au-

jourd'hui, la rivière Djiri est en train de se rétrécir progressivement et c'est un danger permanent, parce que cette usine de Djiri produit 70% de l'eau qui alimente la ville de Brazzaville. S'il y a des situations comme celle-ci, je vous assure que l'entreprise sera en difficulté, parce que cela risquera d'empiéter sur la production », a ajouté le directeur départemental et d'exploitation Brazzaville-Pool. Interrogée par la presse, l'une

des occupantes, Christelle Milandou, s'est exprimée en ces termes : « Ici, on est au quartier Manianga. Lorsque nous avons acheté des parcelles ici, il n'y avait que de l'herbe, c'était une brousse. Nous nous sommes dit, comme cet espace est vide, pourquoi ne pas l'occuper et créer un petit marché ici pour vendre. Tous nous savions que ce terrain appartient à LCDE, il y avait la plaque, on était déjà averti que cet espace appar-

tenait à l'Etat. Si aujourd'hui on nous intime l'ordre de déguerpir, nous le ferons, nous ne sommes pas là à vouloir braver l'Etat. Cet espace lui appartient à l'Etat ».

Notons qu'en mars 2019, LCDE avait effectué un travail d'identification de son patrimoine avec le cabinet Gestion du conseil management. Ce travail s'est poursuivi jusqu'en 2020, révélant l'existence de terrains appartenant à cette société, insidieusement spoliés par des personnes inciviques. Déjà à son époque, l'ex-SNDE avait perdu deux terrains à Brazzaville, suite à des actes de spoliation. A titre d'exemple, le terrain Kata-Kata, à Moundali III, dans la zone de l'hôtel « les Bougainvilliers », et le terrain de Mikalou (station à essence); les parcelles de terrain dans l'ancienne usine Fraigo à Loua ; une partie de la station de reprise de Moukondo (Jacques Opangault-Palmeria Mbemba).

Guillaume Ondze

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres régional ouvert n°68/BEAC/DGE-DSI/AORO/Bien/2022 pour la mise en conformité du DataCenter de la Direction Nationale à Libreville

Dans le cadre de son plan de réforme et de modernisation, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite mettre aux normes l'ensemble de ses « salles informatiques ». Après la mise aux normes du datacenter du Siège, la BEAC envisage, sur ressources propres, de mettre en conformité celui de la Direction Nationale pour le Gabon à Libreville. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

La visite de site est obligatoire. Seules les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, sont autorisées à effectuer une visite de site. Elles devront en faire la demande, par écrit, à l'adresse suivante cgam.sex@beac.int.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 07 juillet 2022 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques, le jeudi 07 juillet 2022 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les offres jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement. Les séances d'ouverture se tiendront par visioconférence en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le 23 MAI 2022
Le Président de la Commission,

[Signature]
23/5/22

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée
du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

PÉNURIE DU CARBURANT

Des mesures fortes pour contrôler la situation

Le gouvernement a pris un train de mesures urgentes en vue de contrer au plus vite la pénurie de carburant qui secoue le pays depuis des semaines. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a dévoilé le plan de son équipe, le 8 juin à Brazzaville, lors d'une interpellation au Sénat.

A la chambre haute du Parlement, réunie sous l'autorité de son président, Pierre Ngolo, le gouvernement s'est expliqué sur la pénurie persistante de carburant qui porte préjudice à la population depuis plusieurs semaines. Devant les sénateurs, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que son gouvernement en a conscience et s'attelle à trouver une solution idoine à la situation. Pour ce faire, des mesures conséquentes ont été élaborées dans le but de contrer le plus rapidement possible la pénurie. Il s'agit, entre autres, d'évaluer le déficit structurel observé à la Société

nationale des pétroles du Congo (SNPC) sur les importations afin de solliciter une subvention de l'Etat ; rendre obligatoire la constitution des stocks pour quinze jours au minimum par les marqueteurs conformément à la réglementation en vigueur ; jauger les capacités de stockage de la Société congolaise de logistique (SLOG) et de répertorier les stockages aux normes

en dehors de ceux de la SLOG. Le gouvernement tient aussi, a précisé Anatole Collinet Makosso, à diversifier les sources d'approvisionnement complémentaires en produits pétroliers finis, notamment auprès des sociétés privées pour répondre à la demande des consommateurs ; à accorder des autorisations exceptionnelles d'importation de carburant pour permettre aux indus-

triels de s'approvisionner elles-mêmes ou par le biais des marqueteurs.

Toujours dans la recherche des solutions, le gouvernement demande à la SNPC de nouer un contrat avec une société privée spécialisée devant assurer l'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis ; de poursuivre des négociations avec la société Pétro Cam pour rendre disponibles les produits pétro-

liers finis dans les dépôts. Il est question aussi, a affirmé le Premier ministre, de mener des actions afin de mettre un terme aux comportements déviants en créant des numéros verts ; d'interdire la vente de carburant dans les bidons ; d'identifier par appel d'offres un opérateur devant fournir le pays en produits pétroliers finis et de rendre opérationnel le fonds de stabilisation des produits pétroliers finis. Clôturant la cérémonie, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a souhaité que ce train de mesures soit vite mis en œuvre afin que l'épineuse question de pénurie de carburant soit vite contenue.

Firmin Oyé

Le gouvernement tient (...), à diversifier les sources d'approvisionnement complémentaires en produits pétroliers finis, notamment auprès des sociétés privées pour répondre à la demande des consommateurs; à accorder des autorisations exceptionnelles d'importation de carburant pour permettre aux industriels de s'approvisionner elles-mêmes ou par le biais des marqueteurs.

PROJET LISUNGI

Une allocation post covid-19 aux ménages vulnérables de Brazzaville

Le gouvernement, avec l'appui de Caritas-Kosala, a présenté, le 8 juin à Brazzaville, les résultats de la seconde composante du projet Lisungi, initiée pour soutenir financièrement les foyers précaires vulnérables dans cinq arrondissements de Brazzaville, fragilisés par les effets de la pandémie à coronavirus.

Le projet Lisungi de riposte d'urgence à la covid-19 (PLRUC) est une seconde composante du projet Lisungi. Il est mis en place pour renforcer les capacités financières des ménages pauvres et vulnérables frappés deux années durant par une crise sanitaire sans précédent.

« Après des allocations de 50 000 FCFA octroyées aux ménages vulnérables, le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, a pensé qu'il faille allouer à nouveau aux foyers pauvres de Brazzaville une nouvelle aide financière afin de leur permettre de se refaire, après avoir été frappés deux années durant par la covid-19 », a souligné la directrice générale de la Solidarité, Anastasie Ossangatsama.

Sur le terrain, le projet est mis en œuvre par le groupement Caritas Kosala et vise à transférer à ces ménages des transferts monétaires conditionnels leur permettant de créer des activités génératrices de revenus afin d'assurer leur relèvement social. Les allocations reçues permettant aux bénéficiaires de développer des petits projets économiques capables de leur procurer des dividendes nécessaires afin qu'ils vivent tant bien que mal.

Au total, 3769 ménages pauvres et fragiles ciblés dans cinq arrondissements de Brazzaville, à savoir Makélékélé, Bacongo, Poto-Poto, Moundali et Madibou en sont bénéficiaires. Pour mener à bien l'opération, soixante-douze jeunes appelés coaches et trois superviseurs ont été triés, formés et déployés sur le terrain, avec entre autres missions d'enregistrer et de sélectionner les bénéficiaires.

Pour Mgr Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville et président de Caritas, la mise en place de ce projet est un motif de satisfaction d'autant plus qu'il permet le relèvement communautaire des foyers précaires et vulnérables.

Firmin Oyé

FORMATION

Les membres du Conseil consultatif de la femme éduqués sur les contours de la saisine

Les agents du Conseil consultatif de la femme (CCF) ont participé, le 9 juin à Brazzaville, à un séminaire de renforcement des capacités sur la formulation des avis, s'engageant désormais à bien faire leur travail.



Les participants au séminaire Adiac

La formation a porté sur les démarches et les méthodes utilisées pour émettre un avis. Il était question d'échanger sur les moyens et outils à mettre en œuvre pour recevoir, analyser et proposer des avis à l'exécutif.

La secrétaire exécutive du CCF, Antoinette Kebi, a signifié que cette formation a boosté l'engagement des membres de cet organe. « Nous nous sommes retrouvés ici pour être à l'écoute de l'expert du Conseil économique, social et environ-

nemental concernant la formulation des avis. Le Conseil consultatif de la femme a pour mission principale de donner des avis et des suggestions. Voilà pourquoi nous avons décidé de nous former », a-t-elle indiqué.

Selon Alphonse Malonga, expert au Conseil économique, social et environnemental, animateur du séminaire, le CCF a eu raison de s'imprégner des techniques de la rédaction d'un avis. Il pense que ce travail ne va pas s'arrêter aussitôt puisque son institution reste

disponible pour accompagner d'autres organisations étatiques. En rappel, le CCF est une structure étatique instituée par la Constitution de la République du Congo adoptée le 25 octobre 2015. Sa mission principale consiste à émettre des avis au président de la République sur les questions liées à la condition de la femme et faire des suggestions visant à promouvoir l'intégration de la femme au développement.

Rude Ngoma

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo présent à la CMDT 2022

Cinq cents délégués venus des différents pays et régions du monde, dont le Congo, prennent part, du 6 au 16 juin, à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) à Kigali, au Rwanda, premier pays africain à abriter l'événement mondial qui se propose de définir les stratégies et les objectifs concernant l'essor des télécommunications et techniques de l'information et de la communication, en fournissant des orientations et des indications à ce secteur.

Placée sur le thème «Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable», la conférence, ouverte le 6 juin par le président du Rwanda, Paul Kagame, avec au centre plusieurs discours de personnalités politiques et experts, à l'instar du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et du secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Houlin Zhao, s'est poursuivie avec un programme clé dont la table ronde «Partner2Connect» pour le développement du numérique, qui a débuté le 7 juin et pris fin le 9 juin.

La coalition pour le numérique « Partner2Connect » est une alliance multi parties prenantes lancée par l'UIT, en étroite coopération avec le Bureau de l'envoyé du secrétaire général pour les technologies, qui a pour objet, conformément au Plan d'action du secrétaire général des Nations unies pour la coopération numérique, de promouvoir une connectivité efficace et la transformation numérique à l'échelle mondiale, notamment dans les communautés les plus



La délégation de l'Arpce/DR

difficiles à connecter des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement.

La délégation congolaise présente à Kigali, constituée essentiellement du personnel de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), participe aux activités du Réseau des femmes africaines de la CMDT (NoW4WTDC). Le but étant de faire en sorte que les femmes soient activement impliquées dans le suivi des décisions de la CMDT dans le pays.

Conduite par le directeur des Affaires juridiques et internationales de l'Arpce, Jean Célestin Endoké, cette délégation, particulièrement constituée du personnel féminin en lien avec la thématique, contribue à l'exploit de la parité hommes-femmes à la CMDT 2022. Un exploit rappelé par la directrice du Bureau des télécommunications de l'UIT qui a salué ce fait marquant de cette CMDT historique : l'égalité des genres, pour la première fois, au niveau des participants, renforçant ainsi une résolution prise à Buenos Aires, en 2017, sur la prise en compte de la perspec-

tive genre pour une société de l'information inclusive et égalitaire.

Une conférence précédée du sommet mondial de la jeunesse

La CMDT a été précédée du sommet mondial de la jeunesse organisé dans le cadre de l'initiative «Generation connect», du 2 au 4 juin, et qui avait réuni environ 400 jeunes du monde. A l'ouverture, la porte-parole de la jeunesse a saisi cette opportunité pour lancer un appel pour «la prise en compte des voix des jeunes quand il s'agit des décisions qui les

concerne».

Un appel bien accueilli par le président Paul Kagame qui, dès l'entame de son discours officiel, a tenu à rassurer la jeunesse sur la prise en compte de ses attentes dans la gestion de la question du numérique. Il a, par ailleurs, remercié l'UIT du choix porté sur son pays pour la tenue de cette grand-messe mondiale des télécoms. Il a également assuré les participants et les organisateurs de la disponibilité du Rwanda à accompagner cette dynamique qui vise à connecter, de manière inclusive, tous les peuples du monde.

Le directeur général de l'Arpce, Louis-Marc Sakala, absent en présentiel à ces assises pour des raisons d'agenda, s'est dit particulièrement ravi de la participation de son institution à cette conférence qui est un haut-lieu d'échanges et de prise de décisions en matière de conception d'approches novatrices et de nouveaux modèles de collaboration en ce qui concerne la connectivité et les solutions numériques, pour l'atteinte des Objectifs de développement durable

Quentin Loubou

DIALOGUE DE TANGER

La coexistence des cultures au centre de la première édition

Les travaux du « Dialogue de Tanger » se sont ouverts le 10 juin, dans la ville éponyme au Maroc, en présence d'un parterre de hautes personnalités venues de divers horizons. La paix, le respect mutuel, le vivre ensemble, la cohésion sociale et le brassage culturel étaient au menu des échanges.

Pour cette première édition, les débats ont porté sur la thématique « Vers les lumières partagées ». La quasi-totalité des orateurs a épilogué sur la nécessité de repenser un monde sans clivages raciaux et religieux ; un monde de dialogue des civilisations où cohabitent en toute harmonie les peuples de différentes cultures.

« Il n'est pas anodin que ce soit Tanger qui nous accueille. Entre deux continents, deux rives, deux mers. Tanger a toujours été le carrefour, le trait d'union. Elle a toujours gardé les yeux rivés sur l'horizon et l'âme ouverte à l'autre », a fait savoir le ministre marocain chargé des Affaires étrangères, Nasser Bourita, à l'ouverture des travaux.

Il a déploré les faits marquants du moment tels l'égoïsme, l'égoïsme, le recours à la violence ou à la loi du plus fort. « C'est une époque de transformations profondes... La pandémie de covid-19 a été un puissant révéla-



Les participants/Adiac

teur de l'état profond de la société internationale. Là où elle devait cristalliser la conscience d'un destin partagé, la pandémie a porté le visage du «chacun pour soi», a regretté le chef de la diplomatie marocaine.

Située au confluent de l'océan Atlantique et de la mer méditerranée, la ville de Tanger est le lieu d'an-

cragage des cultures et de brassage des peuples. Elle établit le lien entre l'Afrique et l'Europe et représente une terre d'accueil des peuples de tous les continents.

Dans son message, le haut-représentant de l'Alliance des civilisations des Nations unies, Miguel Angel Moratinos, a estimé que la rencontre de Tanger n'était pas fortuite au regard

de la position géographique de cette agglomération à vocation industrielle et touristique.

« Le monde a changé. Il faut une nouvelle forme de gouvernance. Nous avons besoin d'un monde de dialogue. L'Alliance veut contribuer à cette nouvelle architecture pour la paix et l'équité », a-t-il lancé.

Le rendez-vous de Tanger a connu la présence de l'ancien Premier ministre espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, de l'ancienne secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Michèle Jean, et de plusieurs autres personnalités.

Invité à prendre la parole, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a révélé que le continent africain abrite les trois quarts de la population arabe. L'Afrique, a-t-il soutenu, est un partenaire incontournable pour le relèvement économique des nations et le rapprochement des

peuples, le dialogue des cultures et des civilisations.

Dans leurs messages projetés à l'écran, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, ont, pour leur part, insisté sur la nécessité d'œuvrer pour la paix, le bien-être et la prospérité de l'humanité.

« Le Dialogue de Tanger » a été organisé par le ministère des Affaires étrangères du Maroc, en partenariat avec le projet Aladdin et l'Alliance des civilisations des Nations unies. En marge des échanges, André Azoulay, conseiller du roi du Maroc, a reçu le Prix Aladdin. « Mon pays est reconnu ce matin à travers cette distinction », s'est-il réjoui, poursuivant que cette distinction n'est pas celle de la posture ni de la complaisance. Pour lui, le Maroc est l'addition des civilisations, le modèle de cohabitation entre les arabes, les juifs et les autres peuples du monde.

Christian Brice Elion



ÉCOLE DE DROIT
OSEZ L'EXCELLENCE

Groupe ISM, leader et pionnier de la formation en Afrique de l'Ouest !

Droit des Affaires – Contentieux et Recouvrement – Administration publique – Droit privé fondamental
Fiscalité – Passation des marchés – Droit de la Santé et Management des Structures de Santé – Droit des Affaires
Droit et Gouvernance des Énergies et des Mines – Droit notarial et Gestion du Patrimoine Droit de l'entreprise
Droit maritime et Management des Activités portuaires

INSCRIPTIONS
OUVERTES !

30 ans

(+221) 33 869 76 77 | info@ism.edu.sn | (+221) 76 224 19 40 | www.groupeism.sn






EMPLOI

Hugues Ngouélondélé exhorte les gouvernants à repenser leur politique

Le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi a porté la voix du Congo à la 110e session de la conférence internationale du travail, qui s'est tenue du 27 mai au 11 juin à Genève, en invitant « les gouvernants à repenser les politiques publiques en matière d'emploi afin de les concevoir vers plus de solidarité pour assurer à tous une protection sociale ».

« Les couches vulnérables, les jeunes et les femmes en situation de précarité avant l'apparition de la Covid-19 ont vu leur situation se dégrader », a soutenu Hugues Ngouélondélé. Les questions liées aux normes du travail, à l'emploi et à la formation qualifiante ont été au menu de cette conférence initiée par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le thème « L'économie sociale et solidaire au service d'un avenir du travail centré sur l'être humain ».

Le thème a été choisi en tenant compte des effets dévastateurs occasionnés par la Covid-19 sur les économies et le marché du travail ayant pour conséquences les licenciements, compressions, réduction des heures de travail, fermeture de certaines entreprises. Quatre objectifs principaux ont été visés à travers ce thème, notamment la promotion de l'emploi, la protection sociale, les droits du travail et le dialogue social. Le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi s'est appuyé sur la mise en œuvre du plan national de développement (2022-2026) pour présenter les quelques avancées du Congo en matière



Hugues Ngouélondélé prononçant son discours DR

de l'emploi. « La République du Congo a conçu et applique son plan national de développement (PND 2022-2026) dans ce sens et pour mettre en adéquation nos politiques et nos stratégies en matière

« Les couches vulnérables, les jeunes et les femmes en situation de précarité avant l'apparition de la Covid-19 ont vu leur situation se dégrader »,

de l'emploi. « La République du Congo a conçu et applique son plan national de développement (PND 2022-2026) dans ce sens et pour mettre en adéquation nos politiques et nos stratégies en matière

santes de l'économie sociale et solidaire. Nous sommes rassurés que la résolution de la 110e session de la conférence

internationale du travail sur cette problématique ainsi que l'accompagnement du Bureau international du travail seront pour nous un grand apport à sa mise en œuvre », a-t-il souligné.

Il a insisté dans son discours sur la nécessité de mettre en place des mesures urgentes pour une meilleure protection en assurant une transition de l'économie informelle vers l'économie formelle à la lumière des normes internationales du travail. Le Congo, a rappelé le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a entrepris en matière de sécurité sociale l'harmonisation de la législation nationale au socle juridique de la conférence interafricaine de prévoyance sociale assurant que l'assurance maladie universelle se met en place progressivement. Il a réitéré l'engagement du Congo à mettre en place des politiques nationales inclusives en matière d'emploi, de travail et de sécurité sociale conformément aux conventions et recommandations de l'OIT.

La Conférence internationale du travail regroupant chaque année les mandants tripartite (gouvernement, employeurs et travailleurs) des 186 pays membres s'est tenue dans un format réduit d'autant plus qu'une partie des travaux s'est déroulée en présentiel et une autre en visioconférence.

James Golden Eloué

Ecobank
La Banque Panafricaine

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE CONSEIL EN MARKETING ET COMMUNICATION

N°001/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres National pour le recrutement d'une Agence Conseil en Marketing et Communication qui aura la charge de l'accompagner à réverbérer le potentiel de ses différents produits sur le marché bancaire.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social **sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.**

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- nelenga@ecobank.com
- adossou-yovo@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 10 /06/2022

La Direction Générale

Ecobank
La Banque Panafricaine

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE CONSEIL EN MARKETING ET COMMUNICATION

N°001/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres National pour le recrutement d'une Agence Conseil en Marketing et Communication qui aura la charge de l'accompagner à réverbérer le potentiel de ses différents produits sur le marché bancaire.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social **sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.**

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- nelenga@ecobank.com
- adossou-yovo@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 10 /06/2022

La Direction Générale

MISE AU POINT

« Piège de la dette » en matière de coopération sino-africaine, une contrevérité soigneusement fabriquée

L'ambassade de Chine au Congo a noté que l'article publié, le 2 juin, p.8, dans le journal « Les Dépêches de Brazzaville », intitulé « Les prêts chinois à l'Afrique pourraient déclencher une crise financière mondiale », citait des déclarations infondées et des logiques erronées de certains politiciens en Occident, caractérisées par des interprétations trompeuses sur la dette africaine envers la Chine. Nous croyons que ce discours ne reflète pas la voix du cœur du peuple congolais et africain. L'ambassade de Chine apporte ainsi des clarifications et présente la réalité pour aider les lecteurs à distinguer le vrai du faux.

Pourquoi les pays africains empruntent-ils de l'argent à la Chine ?

Le manque de fonds est l'un des facteurs principaux qui freinent le développement de l'Afrique. Après la guerre froide, l'Afrique a été négligée par le monde occidental. À la Une du magazine britannique « The Economist », dans l'édition du 13 mai 2000, l'Afrique a été décrite comme un « continent désespéré ». C'est la Chine qui a tendu la main à ce continent abritant le maximum des pays en développement et abandonné par les pays occidentaux. L'année 2000 a marqué la fondation du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA). Dès lors, la coopération financière et de l'investissement entre la Chine et l'Afrique a pris un essor considérable. De plus, le gouvernement chinois encourage des entreprises chinoises à accroître les investissements en Afrique. Tout cela apporte en Afrique des soutiens financiers et techniques précieux dont les pays ont urgemment besoin.

La Chine est-elle le premier créancier de l'Afrique ?

Ces dernières années, sous l'impact du ralentissement de l'économie mondiale ainsi que de la baisse des prix du pétrole et des matières premières, les pays africains sont confrontés aux défis d'un déficit budgétaire, ainsi qu'aux problèmes sérieux de la dette. Après la survenue du covid-19, la situation de la dette des pays africains s'est encore détériorée. Les politiciens occidentaux ont profité de cette occasion pour spéculer sur le soi-disant « piège de la dette » en matière de coopération sino-africaine.

Il semble que la Chine soit devenue le premier créancier de l'Afrique et devrait assumer la responsabilité de la crise de la dette en Afrique. Cependant, les faits ont prouvé que la Chine est entrée tardivement dans la coopération financière avec l'Afrique. Depuis plusieurs décennies, ce sont toujours les pays occidentaux qui occupent la première place. Selon les statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale en 2022, les institutions financières multilatérales et les créanciers commerciaux occidentaux détiennent près de 75% de la dette extérieure africaine. Une étude de l'Université Johns Hopkins montre que la part de la dette détenue par la Chine est seulement de 17%, inférieure à un quart de la dette occidentale.

Où vont les prêts de la Chine à l'Afrique ?

La question de la dette africaine est essentiellement celle de développement. Il est essentiel d'assurer la viabilité de la dette par la promotion du développement. Se projetant sur le long terme, les prêts de la Chine se concentrent sur les industries productives et la construction d'infrastructures et créent des avantages économiques bien au-delà du prêt lui-même, améliorant ainsi l'environnement de développement et renforçant les capacités « hématopoïétiques » des pays africains. Jusqu'à présent, la Chine a aidé à construire plus de 10 000 kilomètres de chemins ferroviaires, près de 100 000 kilomètres de routes, environ 1 000 ponts, et près de 100 grands projets électriques en Afrique, contribuant significativement à l'amélioration du climat d'in-

vestissement et de développement ainsi qu'à la croissance économique des pays africains. En République du Congo, la route nationale n°1, l'aéroport international Maya-Maya et la centrale hydroélectrique d'Imboulou en sont des exemples typiques. En revanche, le financement occidental se concentre principalement dans les secteurs non productifs, et ne contribue pas effectivement au développement économique, à l'augmentation des recettes fiscales, ni au rééquilibrage de la balance des paiements internationaux par l'exportation. Au contraire, ces prêts obligent les pays africains à tomber dans un cercle vicieux « d'emprunter plus, s'appauvrir et emprunter de plus en plus ».

Pourquoi les prêts chinois ne sont-ils pas assortis de conditions politiques ?

L'article accuse « les prêts chinois de ne pas être assortis de conditions en termes de gouvernance et de respect des droits de l'homme ». Mais c'est exactement le point précieux de la coopération sino-africaine. La Chine et les pays africains se respectent mutuellement. La Chine considère l'Afrique comme un partenaire égal, ne s'ingère jamais dans les affaires intérieures des pays africains et n'impose aucune condition politique à l'aide à l'Afrique. En revanche, les prêts occidentaux sont assortis de nombreuses conditions politiques draconiennes liées aux droits de l'homme ou aux réformes judiciaires et sont en réalité devenus un moyen pour « transformer » et « contrôler » l'Afrique. Leur arrogance, laquelle les pays africains ont beaucoup souffert, est mise à nu.

La Chine contraint-elle les pays africains à renoncer à des actifs stratégiques ?

L'article ajoute que la Chine oblige les pays africains « à céder le contrôle de certains actifs précieux lorsqu'ils ne peuvent plus rembourser la dette ». C'est encore une invention sans aucune base factuelle. Ayant toujours pour principes l'égalité, l'équité et la transparence, la Chine n'a jamais forcé aucun pays à emprunter ou à rembourser des dettes. Aucun pays n'est tombé dans les difficultés d'endettement à cause de sa coopération financière avec la Chine. Et aucun pays n'a jamais été contraint d'hypothéquer à la Chine ses ressources stratégiques telles que des ports ou des mines. En février 2021, le magazine américain « The Atlantic » a publié un article intitulé « Le piège de la dette chinoise est un mythe », citant de nombreux chiffres et faits éloquentes qui démontent les idées reçues.

Comment la Chine traite-t-elle la question de la dette des pays africains ?

Attachant une grande importance à la question de la suspension et de l'allègement des dettes africaines, la Chine cherche toujours des solutions appropriées par le biais de consultations amicales. Lors de chaque réunion triennale du Forum sur la coopération sino-africaine, la Chine annonce un ensemble de mesures visant à annuler les prêts gouvernementaux sans intérêt arrivant à échéance en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) africains. En même temps, la Chine participe activement à la coopération multilatérale, en contribuant au plus grand montant à la suspen-

sion de la dette parmi les membres du G20. En 2019, répondant aux besoins urgents du Congo, la Chine a fait une exception et a déployé les plus grands efforts pour réaliser la restructuration de sa dette. Les présidents XI Jinping et Denis Sassou N'Guesso sont parvenus à un consensus important lors de leurs échanges téléphoniques en juin 2021. La Chine a honoré son engagement et a suspendu la dette congolaise dans le cadre du G20. D'ailleurs, les deux parties maintiennent d'étroites communications afin de trouver une solution aux prochaines étapes.

Les vraies intentions du tapage de certains politiciens et médias occidentaux autour du soi-disant « piège de la dette » et de « la crise financière qui pourrait être déclenchée par les prêts chinois à l'Afrique » sont de perturber la coopération financière et de l'investissement sino-africain, d'empêcher les pays africains de réaliser l'industrialisation et l'autonomie économique et de progresser vers le niveau moyen et supérieur du système de la division internationale du travail et de la chaîne de valeur mondiale, de sorte que l'Afrique s'embourbe à jamais dans le « piège de la pauvreté » et demeure un fournisseur éternel de ressources bon marché pour les pays occidentaux. Nous sommes persuadés que les amis africains peuvent voir clair et saisir la vérité. Avec les efforts conjoints de la Chine et l'Afrique, la coopération sino-africaine obtiendra certainement des résultats plus fructueux et les peuples chinois et africains embrasseront un avenir meilleur !

Ambassade de Chine au Congo

SOIRÉE RUMBA CONGOLAISE
à la Terrasse du Musée
Galerie du Bassin du Congo
Centre-ville (dans l'enceinte du journal Les Dépêches de Brazzaville)

17 JUIN
de 18H à 22H

RÉSERVATION
05 556 86 01 / 04 479 69 50
brazzaaccueil@gmail.com

DJOSON PHILOSOPHE & SUPER NKOLO MBOKA

Parade des sapeurs

PAF
10.000 CFA
une conso offerte

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

STARK 100% CONGOLAISE

FONDATION GOTÈNE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

CANAL+

30 ANS

**GAGNEZ
30 MOIS
A TOUT CANAL+**

DÉVELOPPEMENT

La mondialisation a accentué les inégalités, accuse Macky Sall

La mondialisation a accentué les inégalités, a dénoncé, le 9 juin, le président du Sénégal, Macky Sall, au cours d'une conférence ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris, estimant que l'Afrique continue de subir les déséquilibres sur les plans économiques, commerciaux et financiers mondiaux.

«*Mon point de vue est celui d'un continent qui accuse le plus grand retard dans le processus de développement*», a déclaré le chef de l'Etat sénégalais, président en exercice de l'Union africaine, lors d'un discours à l'OCDE.

«*Nous vivons une sorte de crise des finalités, qui se traduit par le déficit d'accès du plus grand nombre à des conditions minimales d'une vie décente : nourriture, eau potable, soins de santé, logement et éducation*», a-t-il énuméré.

«*La mondialisation, qui était perçue comme une ère d'échanges et de complémentarité pour une croissance et une prospérité partagées, a plutôt accentué les inégalités*», a déploré Macky Sall

qui s'exprimait en compagnie du Premier ministre italien, Mario Draghi, et de Mathias Cormann, secrétaire général de l'OCDE, une institution qui prône le libre-échange et rassemble trente-huit pays développés.

Avec le conflit Russie/Ukraine et la résurgence de la covid-19 en Chine, la mondialisation est fortement remise en question en raison des lourdes perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, le concept de «*démondialisation*» étant désormais à la mode dans les milieux économiques.

Le président du Sénégal a, par ailleurs, reproché une inégalité de traitement des pays africains dans la manière dont ils sont évalués par les agences de notation



Le président du Sénégal, Macky Sall

financière. Macky Sall a également exhorté le G7 et l'OCDE à tenir compte de la spécificité de l'Afrique dans les efforts de décarbonation.

«*Nous sommes 1,4 milliard d'habitants sur le continent africain et plus de 600 millions n'ont pas encore accès à l'électricité*», a-t-il martelé, répétant un chiffre déjà brandi en mai.

«*Donc quand on dit qu'on ne va plus financer l'énergie fossile, y compris le gaz, qui est beaucoup moins polluant que le charbon ou le fuel, alors il faut savoir qu'on porte atteinte gravement à l'objectif d'accès universel à l'électricité*», a-t-il conclu.

D'après AFP

AFRIQUE DE L'OUEST

Une étude estime incontournable la transformation du dispositif militaire français

À l'issue du processus de décolonisation entrepris en 1958 par le général de Gaulle, la France instaure une «*Pax Gallica*» en Afrique [encore appelée «*françafrique*»] qui va lui permettre de maintenir son influence sur le continent, via une présence militaire motivée par des accords de défense noués avec les régimes «*amis de la France*», un dispositif de coopération civile et technique [avec 8000 conseillers ou coopérants] et une aide publique au développement supérieure à 1% du produit intérieur brut.

La fin de la guerre froide va marquer une rupture dans la politique française, avec le discours de La Baule, en 1990, du président François Mitterrand lors du sommet franco-africain. Désormais, le soutien de la France serait conditionné aux progrès démocratiques de ses anciennes colonies. Mais la politique africaine de la France va devenir hésitante, illisible et conduire à une perte d'influence dans son ancien «*pré-carré*». La nouvelle logique transactionnelle est difficile à mettre en œuvre, se combinant mal avec les intérêts géopolitiques et la quête de stabilité sur un continent où se multiplient les guerres civiles. «*Son application au cas par cas provoque incompréhensions, frustrations et sentiments de trahison, tant par les autocrates s'estimant abandonnés par la France, que par les militants d'opposition dénonçant une démocratisation de façade*», résume une récente étude de l'Institut français des relations internationales (IFRI). La renégociation des accords de défense passés avec une dizaine de pays africains durant le mandat de Nicolas Sarkozy va mettre un terme aux clauses d'assistance en cas de troubles

intérieurs. Ce qui devait mettre fin de facto au rôle de la France «*d'assurance vie des régimes africains*», selon l'étude.

Plusieurs chefs d'État présentés comme étant des «*amis de la France*» vont être renversés par des coups d'État (Mamadou Tandja [Niger, 2010], Ahmadou Toumani Touré [Mali, 2012], François Bozizé [Centrafrique, 2013], Blaise Compaoré [Burkina Faso, 2014], etc). Mais des contradictions vont persister. Par exemple, au sujet de l'accession au pouvoir du général Mahamat Idriss Déby après la mort de son père, Idriss Déby Itno. Dans le même temps, la France va condamner le coup d'état du colonel Assimi Goïta au Mali. Alors que «*la ligne politique et l'offre stratégique de la France en Afrique se font plus hésitantes, ses moyens civils et militaires connaissent une réduction continue*», souligne l'IFRI. Le lancement, à la demande de Bamako, de l'opération Serval, puis Barkhane pour contrer la menace jihadiste aurait pu changer la donne et relancer l'influence française dans la région. Celle-ci va être contestée notamment par la Russie, la Chine et la Turquie. «*L'intervention française dans la zone,*

et tout particulièrement au Mali a finalement agi comme un révélateur des limites de l'influence française, conduisant à une contre-performance stratégique qu'il importe aujourd'hui de regarder en face», résume l'IFRI.

Un premier travail consisterait à définir et à assumer les intérêts stratégiques de la France, avant tout politiques et sécuritaires. Au-delà des luttes d'influence avec la Russie et la Chine, «*l'Afrique de l'Ouest se place au cœur des préoccupations de la sécurité intérieure française en raison de sa place sur la carte des trafics [...] Elle est également un important réservoir de migration, au regard de sa dynamique démographique. Finalement, la présence en France des nombreuses diasporas subsahariennes demeure un point de vigilance en raison de la communautarisation*». Aussi, l'IFRI appelle à «*repenser en profondeur l'offre stratégique française en Afrique de l'Ouest*», en se recentrant sur les intérêts essentiels et sur «*ce qui est à la portée de ses moyens*». Et d'ajouter : «*Redéfinir une stratégie pérenne pour la France en Afrique*

de l'Ouest» en changeant d'approche, en adoptant des objectifs réalistes. Cette nouvelle stratégie doit être mise en œuvre pour préserver au moins trois intérêts principaux : endiguer l'instabilité politique et la progression continue du phénomène jihadiste, préserver une influence française en Afrique de l'Ouest, «*indispensable au maintien d'une stature de puissance dans le contexte de compétition systémique*», améliorer l'image de la France en Afrique francophone.

Dans cette optique, la France doit revoir «*son offre stratégique*», en faisant évoluer la coopération de défense, perçue comme imprégnée d'une approche «*néocoloniale*», vers une «*logique moins structurelle, au profit d'une logique de financement et d'équipement d'une part et d'appui opérationnel d'autre part, notamment en matière de renseignement, de logistique et d'appui-feu*». Ensuite, l'IFRI propose de rompre avec la logique des opérations extérieures, le modèle «*intervention-stabilisation-normalisation*» s'effaçant au profit du triptyque «*compétition-contestation-confrontation*», et

d'une logique de «*présence*» de longue durée, les forces ainsi prépositionnées ayant une «*posture opérationnelle*» discrète, et un dispositif militaire simplifié - pas empilant comme l'actuel [force Barkhane, opération Corymbe, Task Force Sabre, Éléments français du Sénégal, Forces françaises en Côte d'Ivoire, Éléments français du Gabon, etc], des dispositifs placés sous l'autorité d'un commandement régional unique, inspiré du modèle «*vertueux*» d'Africom.

Pour l'IFRI, les derniers événements au Mali offrent finalement une «*opportunité de remise à plat de l'engagement de la France et de l'Europe en Afrique*» et la «*transformation du dispositif français est [...] devenue incontournable et constitue un enjeu décisif*». «*L'histoire commune de la France avec ses anciennes colonies, qui se prolonge par les relations politiques, économiques, culturelles et de diaspora, lui donne en effet à la fois une responsabilité historique à assumer et un rang à tenir. Cet état de fait rejaillit également sur l'ensemble de sa politique étrangère*», conclut l'étude.

Noël Ndong

RELOCALISATION DES CAMPS KOKOLO ET LUFUNGULA

L'Anat présente son plan d'activités budgétisé pour les études de pré faisabilité

Après la mission de contrôle et d'encadrement des fonds destinés aux études de pré faisabilité du projet par l'Inspection générale des finances (IGF), le ministère de l'Aménagement du territoire, par l'entremise de l'Agence nationale d'aménagement du territoire (Anat), s'emploie désormais aux études de pré faisabilité du projet de relocalisation des camps militaires et policiers à travers le pays.

En prévision du lancement effectif des études juridiques, sociales et techniques, la chargée des missions de l'Anat, Carine Oniamba, a tenu le week-end dernier une réunion avec les différentes parties impliquées dans le projet pour leur présenter le plan d'activités budgétisé. L'objectif était de faire connaître et de soumettre à la validation des parties prenantes l'ensemble des activités proposées, les résultats attendus, les délais d'exécution ainsi que les acteurs devant intervenir dans la mise en œuvre de chacune des activités.

Après avoir passé en revue ce plan d'activités, plusieurs contributions y ont été ap-

portées, notamment en ce qui concerne la communication autour du projet. Les représentants des Forces armées de la république démocratique du Congo et de la police nationale congolaise ont attiré l'attention sur le caractère sensible et stratégique du projet. De ce fait, ils ont formulé plusieurs recommandations dont la nécessité de mettre en place une collaboration étroite avec les différents services de l'armée et de la police.

Dans leurs interventions, l'armée et la police ont souligné l'importance des missions d'études, dans la mesure où elles apporteront des éléments nécessaires à la réalisation effective du projet.

Pour sa part, la chargée des missions de l'Anat a assuré les experts que les plans de base des sites Kokolo et Lufungula vont prendre en compte les indications du schéma d'orientation stratégique de l'agglomération kinoise.

De même, pour chaque étude, un groupe de travail sera constitué des bénéficiaires directs, à savoir la police et l'armée et des experts de l'Anat pour accompagner le(s) prestataire(s) sélectionné(s) sur le terrain. A l'issue de la réunion, il a été décidé que l'atelier de validation des termes des références des différentes études sera organisée dans dix jours.

Blandine Lusimana



La chargée des missions de l'Anat

THÉÂTRE

« Plus que large » ou quand les rondes expriment leur ras-le-bol

Quatre dames aux formes généreuses ont dit à tour de rôle et en chœur leur vive contrariété à la suite de leur stigmatisation, des sarcasmes et remarques désobligeantes, leur lot quotidien, alors qu'elles ont choisi de s'assumer. Ce spectacle inédit était offert en avant-première sur les planches du Tarmac des auteurs, le 5 juin, au Festival «Ça se passe à Kin».

Le collectif XXL a fait fort à l'avant-première de «Plus que large», le 5 juin, au Tarmac des auteurs. Grandes tailles de 42 à 48, Francisca Kobange, Antho Sifu, Furaha Ngoya et Déborah Pezit ont incarné leur propre rôle dans la nouvelle création, un assemblage de leurs histoires personnelles écrit par Papy Mbwiti. Lorsqu'elles font leur entrée sur scène, elles sont précédées par leurs chamailleries et causeries de « grosses » que l'on entend déjà avant de les voir. L'on découvre alors tour à tour ces dames légèrement habillées, un top à fines bretelles comme haut assorti à une minijupe évasée en tissu de pagne fleuri et chaussures de sport aux pieds.

Les présentations faites, elles entrent dans le vif du sujet : le mal-être que ressent « ce corps si charnu sur qui les loups affamés jettent tout leur dévolu ». Les rêves d'enfant jamais réalisés, les déboires et les attentes déçues ressorties dans des confidences à cœur ouvert, des regrets du genre : « mon corps à moi m'a rapporté plus de peine que de joie ». L'amical discussion lors des efforts fournis en séance de gymnastique dans l'espoir de « ressem-

bler à Chloé Kardashian » car, au final, « il compte énormément le regard des autres », un aveu difficile à faire au début. C'est dire qu'on a fini par en avoir « marre des moqueries et railleries de ces hommes qui se frottent à vous dans les transports ». Dieu merci, le bonheur n'est pas perdu pour toutes : « J'ai appris à aimer mon corps, à m'aimer moi-même surtout que chaque matin, mon homme me fait sentir comme une reine », affirme avec ravissement la plus forte des quatre.

Le ton léger au début devient plus sérieux et même tragique lorsque des pervers portent des regards vicieux sur une enfant, Matondo. « Un enfant reste un enfant, quelles que soient les prééminences de ses formes. Une fille de 11ans, avec des formes, reste un bébé », rappelle-t-on, défendant la cause de la petite victime de viol de son beau-père.

Je suis moi !

«Plus que large» s'achève sur une note très gaie. Les rondes des quatre jeunes dames sont mises en valeur dans des tenues sexy : short, robe courte moulante et minijupe. Dansant



La petite Matondo, victime de la convoitise de pervers à cause de ses rondeurs/DR

sur «Kaokokorobo» de Papa Wemba, refrain repris en chœur, elles enchaînent avec «Karolina» d'Awilo Longomba. Se succèdent alors les déclarations joyeuses et décomplexées : « Je suis forte et plantureuse mais pas une aguicheuse », « Je suis un être humain et je mérite le respect à commencer par celui de ton regard », « Je suis belle et ronde. Je suis moi ! ». Des propos qui confortent la confiance de Furaha Ngoya, qui est à l'origine de la création, au «Courrier de Kinshasa». « Comme par un coup de tête, une idée, une petite folie m'a traversé l'esprit, je me suis

dit pourquoi ne pas m'exprimer autrement face à toutes ces stigmatisations ? Car, à chaque fois que l'on vous traite de grosse et que vous vous énervez, vous donnez l'occasion aux gens de continuer à vous traiter de la sorte. Alors, autant le dire une fois pour toute, haut et fort, voilà, je suis comme cela, je l'assume et je m'aime. C'est de là qu'est partie l'idée de ce rêve qui s'est réalisé aujourd'hui », a-t-elle dit à la fin de «Plus que large».

Il a fallu près d'une année pour donner forme à «Plus que large», rédiger le texte était la

première étape. Sourire aux lèvres, Furaha a affirmé que les propos de la nouvelle création ont été tissés de la somme de leurs maux. « Nous avons passé presque une année à y travailler, parce que le texte de cette pièce n'est pas fait de récits ramassés dans la rue. Tout ce qui y est dit sont des histoires personnelles vécues par chacune d'entre nous. Nous y parlons de nous, notre vécu. Et donc, il fallait commencer par écrire, y travailler, tout mettre en musique », a-t-elle dit. Puis, de renchérir : « Il fallait ensuite chercher les financements nécessaires pour la création et tout cela mis ensemble nous a pris une année. Et nous sommes contentes d'y être parvenues ».

Le bon retour du public à l'avant-première à Ça se passe à Kin, un ballon d'essai qui a percuté les esprits, a conforté le Collectif XXL à s'activer à peaufiner la mise en scène de Wedou Wetungani. Dès lors, nous a confié Furaha : « nous allons travailler pour présenter notre grande première, d'ici septembre à octobre. C'est là que, je pense, se fera la sortie officielle du Collectif XXL »

Nioni Masela

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Le certificat d'inscription de la rumba congolaise remis au Premier ministre

La remise du certificat d'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, par le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a eu lieu au cours d'une cérémonie qui a regroupé les corps constitués nationaux et internationaux, le 9 juin à Brazzaville.

« Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, qu'il vous plaise de recevoir le certificat d'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité », a déclaré le ministre de la Culture et des Arts, lors de la remise du certificat à Anatole Collinet Makosso.

Recevant le document, il a déclaré : « Au nom du président de la République, chef de l'État, je reçois ce certificat en toute fierté », félicitant aussi le comité scientifique. Le chef de l'État, a-t-il poursuivi, a salué le travail remarquable de l'Unesco ainsi que de l'ambassadeur du Congo auprès de cette institution onusienne.

Bien avant, Dieudonné Moyongo a rappelé comment s'est déroulé ce processus. Le 26 mars 2020, a-t-il indiqué, sur la base des orientations des chefs d'État de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, et de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, un dossier de candidature multinationale intitulé "Rumba congolaise" était introduit auprès de l'Unesco, en vue de l'inscription de cet élément, identité commune des deux Congo, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Et le 14 décembre 2021, lors de sa seizième session, le comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel inscrivait la rumba congolaise sur cette prestigieuse



Le Premier ministre recevant le certificat d'inscription de la rumba congolaise des mains du ministre de la Culture et des Arts/DR

liste.

Le ministre de la Culture et des Arts a adressé un hommage déférent au président de la République, grand protecteur des arts et des lettres qui a appuyé et accompagné l'idée de cette inscription dès sa germination. Il l'avait exprimé en recevant en audience, courant 2019, une délégation du Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa, conduite par sa déléguée générale, Kathryn Brahy, venue à Brazzaville exprimer sa ferme volonté de voir la rumba congolaise inscrite au patrimoine de l'humanité.

Dieudonné Moyongo a profité de l'occasion pour jeter un regard contemplatif sur les pionniers de cette musique, mais aussi sur les

générations suivantes qui ont su perpétuer ce patrimoine d'une valeur inestimable, en lui donnant une vitalité, une architecture et une mathématique toujours renouvelée. Une parure toujours plus scintillante. Pour le cas d'espèce, ses pensées sont allées sur la rive droite du fleuve Congo aux artistes Nino Malapet, Pamelou Mounka, Kosmos Mountouari, Youlou Mabiala, Michel Boyibanda, Ange Linaud, Pembey Sheiro, Roga-Roga, Djoson Philosophe. Sur la rive gauche, à Luambo Makiadi, Tabu Ley, Kasanda Wa Mikalay alias Docteur Nico, Sam Mangwana, Shungu Wembadio dit Papa Wemba, Abeti Massikini, Koffi Olomidé, Fally Ipupa et tant d'autres dont les mélodies intem-

porelles bruissent joyeusement et agréablement dans les mémoires collectives.

Inscription de la rumba congolaise, une fierté pour chaque citoyen

Dieudonné Moyongo a loué aussi la persévérance, l'abnégation, l'esprit de résilience, le savoir-faire et le dévouement patriotique des membres du comité scientifique du Congo, présidé par Joachim Emmanuel Goma-Thethet, professeur titulaire d'histoire à l'Université Marien-Ngouabi, qui ont su donner de leur temps et de leur intelligence, pour faire aboutir cette inscription qui honore les Congolais à plus d'un titre...

« Cette inscription est en vérité

un réel motif de fierté et de satisfaction pour nous. Une fierté personnelle que chaque Congolais doit ressentir; celle d'appartenir à une vaste communauté culturelle dont l'élément le plus caractéristique de notre identité a été reconnu au plan international. Pour les praticiens congolais de la rumba, notamment les musiciens, il y a davantage de fierté d'avoir participé à une longue et exaltante épopée culturelle débütée sur les deux rives du fleuve Congo, il y a plus de quatre-vingts ans », a-t-il indiqué.

Le grand bénéficiaire pour les praticiens, c'est de profiter de ce label Unesco pour se former, s'équiper, s'entourer de compétences nécessaires pour être compétitifs en s'arrimant aux standards mondiaux, afin d'être des créateurs d'entreprises, bref des businessmen qui vont non seulement engranger des devises, mais surtout contribuer à la diversification de l'économie nationale. « Aujourd'hui, avec la montée en puissance de nouveaux courants musicaux, il nous faut veiller, plus que jamais, à la sauvegarde de la rumba congolaise que nous avons héritée des anciens et que nous avons, par conséquent, le devoir de transmettre à la postérité ; elle fait partie de notre identité », a-t-il conseillé.

La cérémonie a été agrémentée par les orchestres Super Nkolo Mboka de Djoson Philosophe et les Bantous de la capitale.

Bruno Okokana

LIVRE

« A biste de nas » à la rencontre du public

Le poète congolais, Emeraude Kouka, a présenté et dédicacé son deuxième recueil « A biste de nas », le 8 juin à l'Institut français du Congo de Brazzaville.

Dans la poésie congolaise, plusieurs figures émergent et se distinguent de par leur style et leur langage éclairant ainsi que structurant, parmi lesquelles on compte depuis peu Emeraude Kouka, jeune écrivain dont l'émotion poétique est d'emblée marquée par l'élite et la recherche d'une rhétorique savante. En effet, comme dans son premier recueil « Hérésiarque toute la lyre », cette rhétorique se donne également à lire dans « A biste de nas », son deuxième ouvrage publié aux éditions Kemet, en 2021.

Après la présentation de l'ouvrage par l'écrivaine Dimixson Perfection Winner, le public a eu l'honneur de suivre la critique littéraire faite par Rosin Loemba. Selon lui, l'auteur est ironique dans ses propos et sa volonté poétique débouche sans cesse sur une expression critique du réel ; et dans ce deuxième recueil, l'univers social est plus qu'inspirant et nourrit

l'imaginaire créatif et exotique du poète. « En tout état de cause, il convient de signaler que l'écriture poétique d'Emeraude est savante et se caractérise par la recherche du mot juste et peut-être rare. C'est un choix personnel, mais qui semble tantôt contraignant pour le lecteur moyen. Aussi, son écriture tend beaucoup plus vers l'art classique et fait répandre en son sein un désir inouï de vanter également la beauté des lieux et de la langue, particulièrement du français », a-t-il déclaré.

Au terme de la lecture et du regard de l'œuvre par ces deux écrivains congolais, Emeraude Kouka a dit s'être découvert à travers leur analyse. « On manque parfois de recul soi-même lorsqu'on parle de son travail. Moi j'ai un regard qui est très intimiste, très subjectif de mon travail. Un regard qui est lié à ce que je sais de mon processus de création. Et là en



Emeraude Kouka dédicacant un exemplaire de son ouvrage « A biste de nas »/Adiac

écoutant, il y a cette distance que j'ai sentie et des éléments relevés que je n'avais peut-être

pas vu depuis le départ. Merci car cela me servira aussi de petits éléments de méditation

à travers lesquels je pourrai poser un regard nouveau sur mon travail », a-t-il fait savoir. L'un des temps forts de cette rencontre littéraire a été également l'interaction entre l'auteur et le public à travers une série de questions auxquelles Emeraude Kouka s'est donné le plaisir de répondre, et le public de l'écouter. Concernant le rapport couverture et contenu, il a signifié que « les poèmes que vous trouverez ont tous été écrits en moins de cinq minutes. Je voulais laisser libre recours à mon inspiration, ce qui renvoie à une écriture impulsive, c'est-à-dire au pif. D'où le titre « A biste de nas » qui est une locution française voulant simplement dire à vue de nez. Tout sur la couverture converge vers la signification du titre, notamment l'image ainsi que le rouge et jaune comme couleur du blason de l'Occitanie ».

Merveille Atipo

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Nécessité de conclure un pacte de solidarité

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a réuni le 9 juin à l'hôtel de la primature les Diables rouges du Congo, après leur victoire face aux Scorpions de la Gambie (1-0), a souligné la nécessité de s'investir désormais physiquement, moralement, politiquement pour mettre les athlètes en confiance.

Depuis un moment, le gouvernement consent un investissement important pour accompagner les Diables rouges football. D'après le chef de l'exécutif, le président de la République entend aller au-delà. « Il m'a pris l'exemple de ce qu'il a fait en 2007 où il s'est investi personnellement. Il a instruit le Premier ministre et l'ensemble des ministres de s'investir désormais physiquement, moralement, politiquement pour que les athlètes sentent qu'ils sont sous pression et que par eux on arrive à remobiliser l'ensemble du peuple et à conclure le pacte de solidarité pour la promotion du sport congolais. Nous devons conclure, à partir de maintenant, ce pacte de solidarité pour la promotion de notre sport », a-t-il insisté.

En effet, le pacte de solidarité nécessite l'implication des dirigeants à tous les niveaux. L'exécutif, en effet, s'est engagé à prendre à bras-le-corps les fédérations, les équipes ; participer et assister aux entraînements ; veiller à ce que les préparations se fassent de



Anatole Collinet Makosso posant avec les Diables rouges Primaure

façon sérieuse. Les fédérations, les équipes et la presse sportive sont, quant à elles, appelées à travailler la main dans la main et à jouer leur partition afin d'améliorer les performances des équipes nationales.

Revenant sur le match du 8 juin contre la Gambie, Anatole Collinet Makosso a demandé aux Diables rouges football d'offrir une deuxième victoire lors de la confrontation de septembre prochain face au Soudan du Sud. Une hirondelle ne faisant pas le printemps, cette victoire ne constitue, a-t-il dit, qu'une

unité de valeur de consolation. D'où la nécessité de démontrer qu'elle n'est pas le fruit du hasard mais plutôt le fruit d'une organisation technique désormais bien construite et bien menée. « Nous avons un travail à faire et nous le mènerons ensemble. Le gouvernement est instruit pour le mener avec vous, nous espérons pouvoir y arriver et lorsque nous aurons réussi cette autre étape, à partir de ce moment nous pourrions aller voir le chef de l'Etat de façon à lui dire que nous sommes prêts à faire du sport congolais un

véritable outil d'influence dans notre pays, un véritable enjeu de politique internationale au profit de notre peuple », a-t-il conclu, réitérant ses félicitations aux Diables rouges.

Anatole Collinet Makosso a, par ailleurs, invité les joueurs à maintenir allumée cette flamme. Car, ce sursaut patriotique observé devrait être, a-t-il ajouté, désormais maintenu toutes les fois que les joueurs sont convoqués en équipe nationale. Pour lui, le sport est devenu un enjeu important des relations internationales. Certains pays l'utilisent comme un outil d'influence

et d'autres comme une source d'enjeu géoéconomique, géopolitique, géostratégique.

Un enjeu que Denis Sassou N'Gusso avait perçu en investissant, a dit le Premier ministre, dans la construction des infrastructures sportives, malgré toutes les difficultés. « Quand vous voyez les infrastructures qui ont été construites dans tous les départements, on n'avait mis aucune discipline de côté. Il était donc convaincu que le sport est d'un enjeu géopolitique stratégique très important pour notre pays. Nous n'avons pas cru cela de la même manière que lui, mais, je crois que l'occasion est venue pour que nous puissions désormais y croire, que nous puissions nous investir pour que cette volonté affichée du président de la République ne soit pas trahie », a-t-il conclu.

Le président de la Fédération congolaise de football, Guy Blaise Mayolas, de son côté, a remercié le gouvernement et le public congolais pour cette victoire.

Parfait Wilfried Douniama

LIVRE

Jean Philippe Ngakosso publie le «Guide pratique pour les Congolais de l'étranger»

L'ancien secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, chef de département des Congolais de l'étranger, Jean Philippe Ngakosso, par un guide paru chez Karthala, enrichit la panoplie d'appropriation des informations concernant tous les Congolais disséminés à travers le monde.

En tant qu'homme d'État œuvrant pour la prospérité du Congo, l'auteur du guide de 136 pages répond au vœu ardent du chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, à savoir : « organiser efficacement les Congolais de l'étranger afin qu'ils soient impliqués au processus de développement du Congo ».

Cette recherche de gestion des Congolais de l'étranger, de manière énergique et avisée, remonte à l'appel lancé en avril 2013 à Paris et réitéré en 2014 à Bruxelles. Dans cette dynamique, en juillet 2015, lors de la tenue du dialogue de Sibiti, parmi les réformes à engager dans le cadre de l'évolution des institutions, figurait en bonne place la prise en compte de la diaspora. Ce qui a permis de créer, au ministère des Affaires étrangères, un département dédié à cette frange de la population congolaise qui vit à l'extérieur.

Ce noble objectif est aujourd'hui amplifié par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui entend mettre un accent particulier sur la revalorisation des ressources humaines du Congo dispersées partout dans le monde.

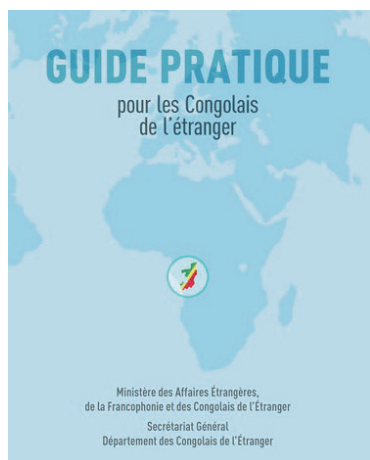
Grâce à cet appui aux initiatives d'insertion, bon nombre de compatriotes sont rentrés au Congo et exercent à divers niveaux de l'État ou dans l'entrepreneuriat.

De passage à Paris, l'auteur a présenté le «Guide pratique pour les Congolais de l'étranger» comme étant en appui des missions dévolues au département des Congolais de l'étranger. Il permettra, entre autres, de centraliser les informations sur eux selon leur domaine d'activité, de proposer des stratégies visant à les encourager à s'impliquer dans le processus du développement national ; de les engager à une réflexion sur les activités à mener par les institutions nationales, de favoriser le partage d'expériences, d'optimiser leur apport dans le développement du pays, de faciliter l'installation des structures des Congolais de l'étranger au Congo.

Dans le même contexte, Destin Jésus Sondzo-Owomeke, longtemps résidant en Belgique et désormais établi au Congo, avait écrit l'année dernière le livre «Introduction à la diaspora congolaise», paru aux éditions Okiera.

Jean Philippe Ngakosso est diplômé des hautes études et recherches spécialisées de troisième cycle en sciences politiques à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, détenteur d'un diplôme supérieur de hautes études de relations internationales. Il possède une longue expérience administrative et, ancien ambassadeur, il exerce actuellement la fonction de secrétaire général de la primature.

Marie Alfred Ngoma



MODE

Pointe-Noire réunit les férus de la création africaine

La 8e édition du festival international de mode dénommé Carrousel de la mode a été lancée, le 9 juin à Pointe-Noire, en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et Lettres, et de plusieurs invités.

Les stylistes, modélistes, créateurs de mode de la République démocratique du Congo, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Tchad, du Togo, du Bénin, du Ghana, du Mali, de la Guadeloupe et du Congo sont venus échanger à Pointe-Noire leurs expériences et leur savoir-faire par le biais des défilés de mode, d'expositions, de rencontres... «Nous voulons faire de cet événement une plateforme importante de la mode pour le Congo et aussi pour l'Afrique, en mettant au cœur de nos préoccupations la santé et la protection de l'environnement », a dit Pascaline Kabré Turmel, promotrice du festival.

En remerciant les organisateurs, participants, partenaires et sponsors pour leur implication multiforme, Fabien Obongo leur a demandé de faire en sorte que ce rendez-vous se pérennise. La visite guidée des différents stands dans les jardins de l'hôtel Elais a ouvert officiellement le festival. Avec pour thème « Vers une mode éco-responsable en Afrique », ce rendez-vous de la mode et du textile africain veut être une vitrine pour célébrer le pagne africain et la créativité des stylistes du continent. C'est aussi une occasion de promotion des jeunes talents appelés à devenir des grands créateurs pour peu que les jeunes mannequins, stylistes, modélistes, coiffeurs, artistes make up bénéficient



Pascaline Kabré présentant quelques créations africaines/Adia

d'un soutien susceptible de booster leur carrière « Notre rêve le plus cher est de voir les jeunes pétris de talent vivre de leur art. Nous allons toujours nous évertuer à faire valoir et promouvoir leurs valeurs et leurs œuvres », a dit Pascaline Kabré, à l'ouverture de la soirée «Nouveaux talents», ajoutant: « Chers créateurs, soyez inventifs, passionnés et respectez votre art ».

Devant le public et le jury, plusieurs jeunes talents en make up, designer, top model ont pris part à ce concours en faisant étalage de leur brio. Le jury indépendant va se prononcer à la fin du festival en primant les

méritants qui bénéficieront, en plus des distinctions, d'autres avantages qui accompagneront la suite de leur carrière. Parés de toutes les couleurs et arborant des tenues de ville, de mariés, de création ..., les candidats ont agrémenté merveilleusement la soirée. Toutefois, le public et les organisateurs ont regretté que les tissus africains comme le raphia, le cocodonda, le bongolan ou autres n'aient pas été mis en avant pour honorer l'ingéniosité des Africains, étant donné que ce textile commercialisé apporte de la plus-value non négligeable à l'économie du continent.

Hervé Brice Mampouya

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo reprend son destin en main

En signant leur première victoire le 8 juin 2022 après les contre-performances depuis le 17 novembre 2020, les Diables rouges ont désormais un avantage psychologique conséquent avant d'aborder la double confrontation du mois de septembre, décisive face au Sud Soudan.

Après sa lourde défaite 4-0 concédée à Bamako, au Mali, le Congo se devrait de réagir face à la Gambie pour relancer ses chances de qualification à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2023, en Côte d'Ivoire. Des changements dans le onze de départ s'imposaient par rapport à l'équipe qui a joué contre le Mali. Dans les buts, Pavhel Ndzila a été titularisé pour la première fois à la place de Christoffer Mafoumbi. Raddy Hokemba Ovouka, Jose Fred Dembi, Harvy Ossété, Prestige Mboundou, Antoine Makoumbou et Prince Vinny Ibara ont bien justifié sur le terrain la confiance que le sélectionneur adjoint a placée en eux.

Ainsi, les Diables rouges ont battu par 1-0 les Scorpions de la Gambie au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN, en y ajoutant de la manière même si le manque de précision dans les meilleures situations qu'ils ont obtenues les a contraints à faire preuve de beaucoup de patience.

Antoine Makoumbou a enfilé le costume de sauveur sur un exploit personnel. Un passément de jambes plus une frappe enchaînée de plus de 30 m à la 74e mn a suffi pour faire la différence sur la première frappe cadrée des Congolais. Ils doivent, d'ailleurs, faire



La joie des Diables rouges après le but d'Antoine Makoumbou/Adiac

mieux. Les attaquants ont été approximatifs dans le dernier geste, en témoigne la reprise de Thievy Bifouma sur la barre transversale à la 85e mn, après un excellent travail du Montpelliérain Beni Makouana. La reprise de la tête de Prince Vinny Ibara fuyant le cadre et le coup franc de Makoumbou sur le petit filet ont symbolisé toutes les difficultés du Onze national à se montrer efficace devant les buts.

Récent vainqueur de la Ligue des champions avec le WAC, Guy Mbenza a manqué d'ins-

piration à chaque fois qu'il se présentait face au but. Il a tenté de dribbler le gardien mais la balle lui a collé au pied à la 22e mn. Ce manque de réalisme est le point sur le quel devrait insister le staff technique lors des prochains matches.

« Nous avons fait une très bonne première mi-temps depuis que nous sommes là avec le coach Paul. On a eu beaucoup d'occasions, malheureusement on ne les a pas mises au fond. A la mi-temps, j'ai dit à mes joueurs d'insister et d'oser. On méritait de

marquer un but. Ils l'ont eu en seconde mi-temps quand Antoine a sorti une frappe de très loin. C'est magnifique pour le public et pour nous », a souligné Frédéric de Meyer, le sélectionneur adjoint du Congo.

L'essentiel est fait et les trois points permettent au Congo de quitter la dernière place pour la deuxième, gardant ainsi intacts ses chances de qualification. Le Mali a confirmé sa première place en battant, le 9 juin, le Soudan du Sud 3-1. Les Aigles comptent six points devant le Congo et la Gambie

(trois points) et le Sud Soudan (zéro point). Lors des deux prochaines journées, la Gambie affrontera le Mali et le Congo le Soudan du Sud.

« Dans deux ou trois jours, je serai en Belgique pour voir le coach Paul, discuter et préparer la suite car nous avons deux matches très importants au mois de septembre. On doit essayer de prendre le maximum de points. Le travail n'est pas fini. C'est juste un premier pas et il faudrait gagner les autres. A nous de continuer et d'essayer de nous qualifier à la CAN 2023 », a déclaré l'adjoint de Paul Put.

« La première mi-temps, le Congo a contrôlé le match et a créé beaucoup d'occasions. Le but, c'est une surprise, un tir de 30 ou 35 m. L'arbitre n'a pas pris les meilleures décisions. Il pouvait donner un penalty au Congo en première mi-temps. En seconde mi-temps, il a pris des décisions contre nous en multipliant des cartons jaunes. Mais je pense que le Congo a plus provoqué la chance que nous. Nous savions que c'était une très bonne équipe. Et nous sommes avec lui, deux favoris pour la deuxième place », a reconnu Tom Saintfiet, le sélectionneur de la Gambie.

James Golden Eloué

Les résultats de la deuxième journée des éliminatoires

Le Cameroun, exempt lors de la première journée, s'est imposé 1-0 au Burundi et prend la tête de ce groupe C. Rappelons que seules trois équipes y figurent après l'éviction du Kenya par la Fifa en raison d'interférences gouvernementales.

Burundi-Cameroun : 0-1 (0-1)
Guinée équatoriale - Libye : 2-0 (0-0)
But : Karl Toko Ekambi (30e) pour le Cameroun

Classement

1) Cameroun, 3 pts, 2) Namibie, 1 pt, 3) Burundi, 1 pt

Programme de la 3e journée
Cameroun-Namibie, lundi 19 septembre

Groupe D

L'Egypte chute à Lilongwe face à l'Ethiopie (0-2). Dans le même temps, la Guinée bat le Malawi (1-0).

Les quatre formations comptent le même nombre de points après ces deux premiers matches.

Ethiopie-Egypte : 2-0 (2-0)

Buts : Hotessa (21e) et S. Békélé (39e) pour l'Ethiopie

Guinée-Malawi : 1-0 (0-0)

But : Naby Keita (90e) pour la Guinée

Classement

1) Ethiopie, 3 pts, 2) Malawi, 3 pts, 3) Guinée, 3 pts, 4) Egypte, 3 pts

Programme de la 3e journée
Egypte-Malawi et Guinée-Ethiopie

Groupe F

Victorieuse en Tanzanie, l'Algérie creuse l'écart en tête de son groupe. En effet, les Fennecs comptent déjà quatre points d'avance sur le Niger, auteur du nul 1-1 en Ouganda.

Tanzanie-Algérie : 0-2

Buts : Bensebaïni (45e) et Amoura (89e) pour l'Algérie

Ouganda-Niger : 1-1 (1-0)

Buts : Karisa (43e) pour l'Ouganda, M.A Sabo (71e) pour le Niger

Classement

1) Algérie, 6pts, 2) Niger, 2 pts, 3) Tanzanie, 1 pt 4) Ouganda, 1 pt

Programme de la 3e journée
Algérie-Niger et Ouganda-Tanzanie

Groupe H

La Côte d'Ivoire est tenue en échec par le Lesotho à Johannesburg (0-0).

Battus lors de la première journée, les

Chipolopolo Boys ont, eux, battu les Comores à Lusaka (2-1).

Zambie-Comores : 2-1 (1-1)

Buts : Mwepu (45e) et Kangwa (88e) pour la Zambie, Fardou (13e) pour les Comores

Lesotho-Côte d'Ivoire : 0-0

Classement

1) Côte d'Ivoire, 4 pts, 2) Zambie, 3 pts, 3) Comores, 3 pts, 4) Lesotho, 1 pt

Programme de la 3e journée
Côte d'Ivoire-Comores et Zambie-Lesotho

éliminatoires (groupe I)

Défaite à Omdurman par les Faucons du Désert (1-2), la RDC sombre dans la crise.

Les instances ont d'ailleurs annoncé, ce jeudi, le limogeage d'Hector Cuper, le sélectionneur.

Dos à dos à Nouakchott, Mauritanie et Gabon sont à égalité de points.

Soudan-RDC : 2-1 (1-0)

Buts : Hamid (16e) et Abdelrahman (86e) pour le Soudan, Bolingi (90e) pour la RDC

Buts : Mwepu (45e) et Kangwa (88e) pour la Zambie, Fardou (13e) pour les

Comores

Gabon-Mauritanie : 0-0

Classement

1) Mauritanie, 4 pts, 2) Gabon, 4 pts, 3) Soudan, 3 pts, 4) RDC, 0 pt

Programme de la 3e journée
RDC-Mauritanie et Gabon-Soudan

Groupe L

Le Sénégal s'impose sur le fil face au Rwanda grâce à un penalty de Sadio Mané, son 3e en deux matches. Le Mozambique l'emporte aussi à l'extérieur, donnant de la saveur aux deux duels de septembre entre Mamba et Lions.

Rwanda-Sénégal : 0-1 (0-0)

But : Sadio Mané (90e sur penalty) pour le Sénégal

Bénin - Mozambique : 0-1 (0-1)

But : Catamo (38e) pour le Mozambique

Classement

1) Sénégal, 6 pts, 2) Mozambique, 4 pts, 3) Rwanda, 1 pt, 4) Bénin, 0 pt

Programme de la 3e journée
Sénégal-Mozambique et Bénin-Rwanda

Camille Delourme

CYBERESPACE

Le Congo initie l'Alliance africaine pour la cybersécurité

Créée et lancée officiellement il y a quelques jours à Marrakech, au Maroc, l'Alliance africaine pour la cybersécurité, portée par le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique et le DSI-Club Congo, a pour objectif de réunir les clubs DSI africains, afin de créer un réseau de collaboration et d'échange autour de meilleures pratiques de cybersécurité. Paternine Bazebizonza, secrétaire général du DSI-Club Congo, a donné l'importance de cette initiative, le 7 mai au cours d'un entretien avec «Les Dépêches de Brazzaville».

L'Alliance africaine pour la cybersécurité a été officiellement lancée à Marrakech, lors de la neuvième édition du forum sur la cybersécurité, Sitafrica, dédié aux décideurs africains en la matière, qui s'est tenu les 17, 18, 19 et 20 mai dernier. Ayant comme objectif de réunir les clubs DSI africains afin de créer un réseau de collaboration et d'échange autour de meilleures pratiques de cybersécurité, cette alliance a été matérialisée le 19 mai par la Déclaration de Marrakech avec l'ensemble des signataires.

Vu le caractère transfrontalier des menaces, l'élaboration des politiques et des législations permettra une coopération internationale efficace et efficiente, à la fois en matière de prévention et de répression des actes criminels commis via internet. Le premier sommet africain de cyber-



Photo de famille lors du Sitafrica 2022DR

sécurité, tenu à Lomé au Togo, du 23 au 24 mars dernier, avait abouti à plusieurs recommandations permettant de renforcer la sécurité du cyberspace africain. S'en est ensuivi, à Brazzaville, l'échange entre le cabinet du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Écono-

mie numérique et le DSI-Club Congo, en vue de travailler sur la constitution d'une communauté africaine de la cybersécurité, une plateforme panafricaine pour la formation, la mobilisation des acteurs, la collaboration et la coopération en faveur de la cybersécurité, à destination des professionnels et des utilisateurs des systèmes d'information et autres technologies émergentes.

Le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, représenté par Eric Armel Ndoumba, conseiller aux Télécommunications, et le DSI-Club Congo, représenté par sa présidente Lisette Ebondzo, ont présenté les conclusions des travaux de Brazzaville et annon-

cé la création de l'Alliance africaine pour la cybersécurité.

Donnant l'importance de cet outil, Paternine Bazebizonza a souligné : «La transformation numérique de la société africaine s'accompagne de nombreux défis majeurs, l'un des plus urgents est la sécurité numérique. Au fur et à mesure que notre continent devient de plus en plus connecté et que la technologie devient plus sophistiquée, le paysage des menaces devient plus complexe et potentiellement dangereux. Pour preuve, entre janvier 2020 et février 2021, la société Trend Micro a détecté plusieurs centaines de millions de menaces dans l'espace cybernétique africain. Et d'après McAfee, la cybercriminalité a

coûté à l'Afrique 4,12 milliards de dollars américains en 2021». Dans ce contexte, a-t-il expliqué, l'Alliance africaine pour la cybersécurité vise à renforcer l'intersection entre la transformation numérique et la cybersécurité en accompagnant les entreprises, les institutions gouvernementales et non gouvernementales ainsi que d'autres couches de la société africaine à relever les défis de sécurité. D'une part, l'Alliance africaine pour la cybersécurité s'alignera en parfaite harmonie et soutiendra sans condition les résolutions issues de la déclaration du premier sommet africain de cybersécurité tenue à Lomé, du 23 au 24 mars, d'autre part, elle s'associera à toutes les initiatives africaines afin de fédérer les efforts et les stratégies concourant à combattre l'ennemi commun du cyberspace dont le seul but est de garantir la résilience du continent.

Notons que le Sitafrica 2022 a accueilli plus de six cent cinquante participants parmi lesquels 350 invités (DSI/RSSI) ainsi que soixante-quatre partenaires, opérateurs, constructeurs et éditeurs spécialisés dans le domaine de la sécurité des SI et des réseaux.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HUMEUR

Lutter contre le paludisme par l'assainissement de l'environnement

La salubrité est l'une des armes efficaces dans le combat contre le paludisme dans nos villes. Mais, les citoyens que nous sommes ne prenons pas cela en compte.

Des immondices et mares d'eaux continuent d'être domicile à proximité de nos habitations et autres édifices publics. Les quelques rares espaces verts transformés en urinoirs sauvages en plein air, des épaves et carcasses de véhicules sous lesquelles sont jetés n'importe quels excréments, des eaux souillées des douches de fortune, des caniveaux bouchés par incivisme sont des lieux de multiplication des anophèles femelles, responsables du microbe du plasmodium, donc de la maladie du paludisme.

Des gens se frottent les mains sans doute quand ils entendent que la communauté scientifique serait en train de mettre au point un vaccin contre le paludisme. Mais, un vaccin contre cette maladie ne pourrait apporter la solution que si nous assainissons véritablement notre environnement immédiat. Dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide contribue certes à lutter contre le paludisme, mais le moustique peut piquer à l'extérieur et la stratégie première reste bien celle de l'assainissement de notre milieu.

On a comme impression que la mesure de salubrité s'individualise. Les devantures de certains commerces et quelques rares alentours des édifices sont nettoyés tous les premiers samedis des mois mais, la plupart des cas, l'environnement immédiat n'est pas entretenu dans nos quartiers. A Pointe-Noire, par exemple, le stade municipal et le caniveau qui prend source au rond-point Sympathique ne sont pas entretenus. N'est-ce pas là des endroits idéaux pour la prolifération des moustiques ?

La lutte contre l'insalubrité environnementale est l'affaire de tous. Le moustique qui nous piquera et nous transmettra le paludisme pourrait venir de notre environnement. L'Organisation mondiale de la santé voulant réduire de 90% l'incidence du paludisme et de la mortalité associée d'ici à 2030, nous devons nous y mettre pour assainir nos alentours.

Faustin Akono

NÉCROLOGIE



La grande famille Kimpolo Jaspard, la veuve Digoué Kimpolo Dédé, les familles Matissa Kimpolo, Ndetiri Kimpolo, tous à Brazzaville, mesdames Mathilde Kongo (aux Etats-Unis) Evelyne Kongo et Kongo Kayi (toutes à Lomé) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils et frère Clermont Digoué Kimpolo, adjudant de la Marine nationale, survenu le 7 juin 2022 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°821 de la rue Alexandry à Mpissa-Bacongo, avenue du PSP-Coca cola. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

L'adjudant Alphonse Mboussa « Matongo » de la Garde républicaine et la famille Mongouo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès le 2 juin au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville de leur épouse, fille et nièce, Julienne Mongouo.

Le deuil est organisé au n°100 de la rue Kouango, référence arrêt de bus terminus de Mikalou. La date de la mise en terre vous sera communiquée ultérieurement.



AFRIQUE

Monica Geingos élue à la tête de l'Opdad

La première dame de la République de Namibie, Monica Geingos, a été élue présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), pour un mandat de deux ans, à l'occasion de la 26^e assemblée générale de cette organisation tenue du 9 au 10 juin, à Brazzaville.

La tenue de l'assemblée générale élective de l'Opdad, placée sur le thème « Vingt ans au service des plus vulnérables d'Afrique », a été également une occasion de célébrer le vingtième anniversaire de cette organisation et de passer en revue les réalisations en faveur de la population durant les deux décennies.

Dans sa toute première allocution prononcée en mode virtuel, la nouvelle présidente de l'Opdad, Monica Geingos, a salué le travail abattu par sa consœur du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente sortante durant « son mandat difficile (2019 à 2022) » marqué par la pandémie à covid-19.

« L'Opdad poursuit son plaidoyer sur des questions que nous croyons être importantes pour le développement de l'Afrique, particulièrement la situation des femmes et des enfants.

Nous savons que les premières dames arrivent et partent. Mais nous avons la ferme assurance que l'Opdad va demeurer. Nous allons toujours apporter l'assistance nécessaire aux personnes les plus vulnérables », a-t-elle assuré.

Par ailleurs, le poste de vice-présidence est désormais assuré par la première dame de la République démocratique du Congo, Denise Niakeru Tshisekedi. Son vœu est d'avoir « une Afrique développée avec les enfants, les jeunes et les femmes en bonne santé ».

Prenant tour à tour la parole, les premières dames ont rappelé les actions menées dans leurs pays respectifs à travers des associations créées dans le but de venir en aide aux plus vulnérables. Leur plus grande satisfaction est de savoir que chaque action qu'elles engagent pour le développement des communautés « contribue à rendre l'Afrique plus belle ».



Les membres de l'Opdad reçues par le chef de l'Etat lument engagée dans le bien-être de ses populations », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso.

Dans son allocution d'ouverture, la présidente sortante de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Guesso, a rappelé la période difficile marquée par la covid-19 qui sévit depuis deux ans dans le monde. Une pandémie qui est venue, a-t-elle dit, « remettre en cause la mise en œuvre des stratégies patiemment élaborées, pour réduire les vulnérabilités de nos peuples ». Par la même occasion, elle a salué l'aide de plusieurs pays à l'Opdad pendant la crise sanitaire.

En outre, la première dame du Congo a encouragé ses consœurs d'Afrique à poursuivre le combat et à continuer à cultiver l'esprit de solidarité.

« La 26^e assemblée générale va permettre, dans l'unité et la responsabilité, à nos populations vulnérables de compter sur l'implication des premières dames, à travers leur organisation continentale, pour retrouver le chemin du développement et de l'émergence définitive d'une Afrique fière d'elle et réso-

Plusieurs panélistes (Onusida, Organisation mondiale de la santé, Fonds mondial et autres), réunis autour du thème « Financement de la santé pour le développement durable en Afrique », ont tous reconnu, dans leurs interventions respectives, « l'immense contribution » des premières dames d'Afrique pour soutenir les plus vulnérables.

Parmi les panélistes, Michel Sidibé, envoyé spécial de l'Union africaine pour l'Agence africaine du médicament. Il a rappelé l'apport des fondatrices de l'Opdad, devenue l'Opdad, en particulier Antoinette Sassou N'Guesso, dans la lutte contre le sida ainsi que le rôle des premières dames d'Afrique dans l'investissement pour la santé et l'éducation des enfants et l'autonomisation des femmes.

Yvette Reine Nzaba

Denis Sassou N'Guesso félicite les premières dames

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a reçu en audience, le 10 juin à Brazzaville, les épouses des chefs d'Etat africains qui sont allées lui rendre compte des conclusions de la 26^e assemblée générale de l'Opdad, avant de regagner leurs pays respectifs au terme de deux jours de travaux.

L'élection des membres du nouveau comité directeur, de la présidente et de la vice-présidente pour les années 2022-2024 de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad) a été le point culminant de la 26^e session.

Cette session, tenue en présentiel et en mode virtuel, a été présidée par la présidente sortante de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Guesso, en présence des femmes ministres du Congo, des diplomates, des partenaires au développement, de la Commission de l'Union africaine et de plusieurs autres invités.

Créée en 2002 par trente-sept premières dames d'Afrique, l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le VIH/sida est l'ancêtre de l'actuelle Opdad.

Au fil des années, cette organisation s'est intéressée aux différents défis africains avec la participation aux efforts de mobilisation des ressources au niveau mondial, continental et national.

La mission de l'Opdad est de contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des enfants, des jeunes et des femmes par un plaidoyer visant la mobilisation des partenaires stratégiques autour des problèmes récurrents de santé et du développement.

Y.R.Nz.

RÉFLEXION

Nous ne saurions trop conseiller ...

Oui, effectivement, nous qui observons avec la plus grande attention la scène diplomatique africaine, nous ne saurions trop conseiller au président Emmanuel Macron et à ceux qui l'entourent au Palais de l'Élysée, de tirer sans plus attendre les leçons de ce qui s'est dit et de ce qui s'est fait la semaine dernière, lors de la visite que le roi Philippe de Belgique a effectuée à Kinshasa.

Organisée avec un très grand soin par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, cette visite d'Etat a démontré, en effet, l'importance que l'Afrique centrale occupe aujourd'hui dans la diplomatie planétaire. Marquée par l'énoncé des regrets du Royaume de Belgique pour les blessures causées tout au long de l'ère coloniale, cette visite a aussi démontré la volonté de sa plus

haute autorité de renforcer les liens avec la République démocratique du Congo qui ne se sont jamais effacés et d'accompagner Kinshasa dans sa longue marche vers le progrès. Une promesse qui n'a rien d'utopique ni d'artificial étant donné que la capitale belge abrite le siège de l'Union européenne et, de ce fait, peut très fortement faire entendre la voix africaine au cœur du Vieux continent qui est l'un des plus riches, des plus prospères du monde moderne.

De ce qui précède naissent les deux remarques suivantes qu'Emmanuel Macron ferait bien de prendre en compte sans plus tarder s'il veut renforcer comme il l'affirme la position de la France en Afrique :

° La première résulte du fait que le Bassin du Congo s'impose de jour en jour comme le principal acteur

de la scène africaine. Ceci pour diverses raisons parmi lesquelles figurent en bonne place l'ampleur de ses ressources naturelles encore très largement inexploitées, le dynamisme et la jeunesse de la population de cette vaste région, le rôle essentiel que joue l'Afrique centrale dans la préservation du premier poumon de la planète et par conséquent dans la lutte contre le dérèglement climatique dont dépend le sort de l'humanité tout entière.

° La seconde raison est que l'Afrique de l'Ouest, jusque-là considérée à Paris comme le principal acteur de la scène africaine, cède progressivement sa place à l'Afrique centrale du fait des menaces que font peser sur ses nations la dislocation du Sahel, la montée en puissance des extrémismes religieux et la prise de contrôle de régions entières par les mafias de tous ordres qui surfent

sur la misère humaine. Des réalités bien concrètes que la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie ont pris en compte ces dernières années.

Conclusion de ce qui précède : Emmanuel Macron, qui débute son nouveau quinquennat, ferait bien de venir sans plus tarder à Brazzaville tout comme viennent de le faire à Kinshasa le roi des Belges et son épouse afin de resserrer les liens historiques, artistiques, culturels, économiques et financiers que ses prédécesseurs n'ont pas su préserver comme l'avaient fait le général de Gaulle, Jacques Chirac et même François Mitterrand.

Pierre Savorgnan de Brazza qui repose avec les siens au cœur du Mémorial de Brazzaville sera, n'en doutons pas, heureux de l'accueillir, lui et son épouse Brigitte !

Jean-Paul Pigasse